

LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par Thibault THEODORE
Tél. : 01 64 14 73 26
thibault.theodore@departement77.fr
Nos réf. : D24-012019-DADT

Monsieur Yves PELLETIER
Maire
Hôtel de Ville
1 rue de Meaux
77 230 VINANTES

Objet : Modification du Plan Local d'Urbanisme

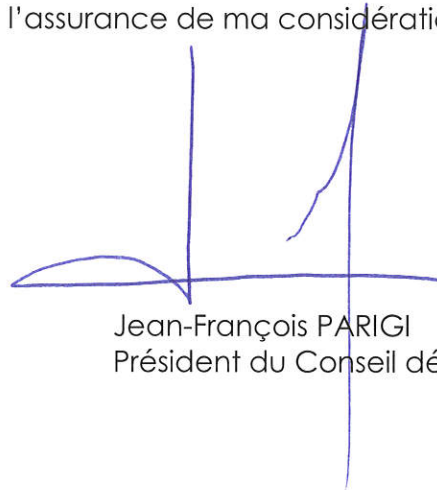
Melun, le 24 SEP. 2024

Monsieur le Maire,

A la suite de votre courrier du 13 août 2024 notifiant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, j'ai l'honneur de vous informer qu'après examen du dossier, le Département émet **un avis favorable sans observation**.

A l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir transmettre au Département un dossier de P.L.U. approuvé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental